



COMMUNIQUE
AUTONOME

RIFSEEP

Temps de travail SPP le statu quo

Côté RIFSEEP

Nous sommes toujours en attente de la date de la prochaine réunion du groupe de travail et du positionnement de notre administration sur le choix d'application du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP :

- soit l'approche par la hiérarchisation des postes
- soit la cotation des postes pour les trois catégories A, B et C, la proposition élaborée par les représentants du personnel.

Nous avons relancé notre administration le 5 avril 2018 afin de finaliser les travaux et notamment en ce qui concerne l'aspect financier. Les représentants SA SPP PATS 83 et CFDT ont travaillé sur une simulation financière raisonnable qui nous semble acceptable pour tous les PATS du SDIS du Var.

Ce dossier doit impérativement être présenté pour le prochain CT du mois de mai.

Vos représentants Autonomes demandent maintenant une application rapide et la plus juste pour tous les personnels. Nous n'accepterons aucune discrimination sur l'application de l'IFSE. Le RIFSEEP est l'occasion pour les personnels administratifs et techniques des CIS, des groupements territoriaux et fonctionnels et de la Direction d'une réelle reconnaissance du travail effectué et de leur implication.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Côté Temps de travail des SPP

Nous avons participé mardi 20 mars à la 3^{ème} réunion dialogue social de l'année.

Encore une fois une réunion vide de proposition !!

L'administration tempore sur le dossier du temps de travail depuis le début de l'année. Dans ces conditions, la seule hypothèse de reporter l'application définitive d'un an, a reçu **une opposition ferme de notre part.**

L'attente du nouveau directeur, ne doit pas être l'excuse pour ne pas avancer sur le sujet. Le protocole d'accord de 2015 en définit le calendrier.

Nous attendons que la prochaine réunion soit constructive et qu'elle nous apporte des réponses concrètes sur le sujet.

Sur ces 2 sujets primordiaux, nous n'accepterons pas d'être les victimes d'un jeu de chaises musicales dont nous sommes les spectateurs. Les PATS et les SPP exigent d'être fixés sur l'avenir de leur rémunération pour les uns et de leurs conditions de travail pour les autres.

Devons-nous aussi suspendre les interventions jusqu'à l'arrivée du nouveau Directeur ??

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes

avec une pensée pour Jean François...